

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION



**RAPPORT D'ÉVALUATION EXTERNE DE LA LICENCE
EN MANAGEMENT DU TOURISME ET DE L'HOTELLERIE
DE L'UFR SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES DE
L'UNIVERSITE IBA DER THIAM DE THIES (UIDT)**

Équipe d'évaluateurs:

**Mme Fatou Diop SALL, Professeur titulaire, Présidente;
M. Ousmane BASSE, Maitre de conférences, Membre;
M. Moussa DIALLO, Consultant, Membre.**

**Signature,
Pour l'équipe, le Président**

Décembre 2022

TABLE DES MATIÈRES

1. Présentation du programme évalué.....	4
2. Avis sur le rapport d’auto-évaluation	5
3. Description de la visite sur le terrain	6
4. Appréciation du programme au regard des standards de l’ANAQ-Sup	9
5. Points forts du programme	16
6. Points faibles du programme	17
7. Appréciations générales.....	17
8. Recommandations à l’établissement	19
9. Recommandations à l'ANAQ-Sup.....	19
10. Proposition de décision :	19

Introduction

L'Université Polytechnique de Thiès, devenue Université de Thiès (UT) a été créée par la loi 2005 – 04 du 11 janvier 2005. Les activités d'enseignement ont débuté en janvier 2007 et participent à la diversification de l'offre de formation afin de répondre aux différentes demandes de formation. L'Université de Thiès est baptisée Université Iba Der Thiam de Thiès (UIDT) en 2021 par décret présidentiel. Elle est administrée par un Conseil d'Administration (CA), un Recteur, un Conseil de Gestion (décret n°2008-536), un Conseil Académique et un Conseil Scientifique (décret n°2021-1504). Elle dispose d'une école doctorale transversale, structurée en pôle de recherche : École Doctorale Développement Durable et Société. Elle regroupe les structures de formation suivantes :

L'École Nationale Supérieure d'Agriculture (ENSA) ;

L'Unité de Formation et de Recherche des Sciences Économiques et Sociales (UFR SES) ;

L'Unité de Formation et de Recherche des Sciences et Technologies (UFR SET) ;

L'Unité de Formation et de Recherche des Sciences de la Santé (UFR SANTÉ) ;

L'Unité de Formation et de Recherche des Sciences de l'Ingénieur (UFR SI) ;

L'Institut Universitaire de Technologie (IUT)

L'UFR des Sciences Économiques et Sociales (UFR SES) comprend trois départements :

- Département de Management des Organisations ;
- Département des Sciences Économiques et de Gestion ;
- Département de Langues, Lettres et Sciences Humaines.

Dans le cadre de sa démarche qualité, l'UIDT a sollicité auprès du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI), à travers l'ANAQ-SUP, l'accréditation du programme de licence "Management du Tourisme et de l'Hôtellerie" de l'UFR SES. C'est dans ce cadre que l'Autorité Nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (ANAQ-Sup), a commis un groupe de trois experts pour l'évaluation du programme de cette formation de licence .

1. Présentation du programme évalué

L'UFR-SES propose des diplômes de cycles Licence, Master et Doctorat (LMD). La licence Management du Tourisme et de l'Hôtellerie (MTH), du département de Management des organisations de l'Université IBA DER THIAM de THIES a été ouverte en 2007-2008.

Le programme de Licence en Management du Tourisme et de l'Hôtellerie (MTH), de l'UFR Sciences Economiques et Sociales de l'Université Iba DER THIAM de Thiès est une formation à finalité professionnelle.

Il a pour objectif de former des étudiants et des professionnels, selon une démarche qui intègre à la fois les pratiques touristiques et la gestion hôtelière afin qu'ils soient aptes à exercer les métiers du tourisme et de l'hôtellerie. Il s'agit de former des managers de haut niveau et des cadres supérieurs polyvalents et dynamiques, capables d'être opérationnels dans les domaines d'activités suivants.

- La gestion des entreprises touristiques et hôtelières ;
- La conduite et le suivi de projets touristiques et hôteliers ;
- La création de projets de développement touristique durable.

Les étudiants pourront également poursuivre des études en master dans les spécialités liées au tourisme, à l'hôtellerie et au patrimoine.

La licence Management du Tourisme et de l'Hôtellerie (MTH) dont l'organisation pédagogique s'inscrit dans le cadre du système LMD présente les caractéristiques suivantes :

Domaines de la formation	Sciences de l'Homme et de la Société
Mention	Tourisme
Spécialité	Management du tourisme et de l'hôtellerie
Niveau	Bac+3
Crédits	180
Durée	6 semestres en 3 ans
Conditions d'obtention de la Licence Management du Tourisme et de l'Hôtellerie (MTH)	Le diplôme de Management du Tourisme et de l'Hôtellerie (MTH) est obtenu après : Validation des 6 semestres (180 crédits requis).

L'UFR SES dispose d'un personnel constitué de 34 PER et 24 PATS pour près de 2 300 étudiants. L'équipe pédagogique est constituée d'enseignants permanents et d'enseignants vacataires. La plupart vacataires proviennent du monde socio-professionnel. Le PER joue un

rôle important dans l'élaboration et la mise en œuvre du programme de formation. Les conseils d'UFR et de département restreints aux enseignants permettent aussi d'échanger régulièrement sur l'offre de formation. L'UFR SES a organisé un atelier de révision du programme en 2017-2018 suite aux recommandations des experts de l'ANAQ-SUP issues de la non accréditation du programme de la licence en Management du tourisme et hôtellerie (MTH) en 2017, et auquel des académiques et des professionnels ont pris part.

L'atelier de révision des programmes a permis au corps pédagogique de mieux recentrer les contenus didactiques autour des objectifs spécifiques de la formation en s'efforçant d'opérer une meilleure adéquation entre l'offre de formation et les besoins du monde professionnel.

Conformément aux recommandations de la réforme LMD, chaque semestre comporte bien trente (30) crédits distribués de façon plus ou moins équitable entre les unités d'enseignement semestrielles. Le sixième semestre est consacré entièrement au stage en entreprise de l'apprenant. De nouvelles matières ont été introduites dans la maquette.

En résumé, on constate que des efforts sont faits pour impliquer les acteurs du monde socio-économique dans l'offre de formation. Les stages effectués par les étudiants constituent un premier lien avec le monde professionnel. Pour renforcer ce lien, un bureau des stages est créé, des arrêtés de nomination d'enseignants vacataires sont pris, des contacts avec quelques entreprises sont établis. Ces accords de partenariat ont permis le placement en stage d'étudiants issus du programme.

2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Le rapport d'auto-évaluation respecte le canevas défini par le guide d'auto-évaluation fourni par l'ANAQ-Sup. C'est un document de 39 pages, hors annexes. Ce rapport a été élaboré suite à une auto-évaluation du programme conduite par un comité de pilotage composé de représentants de toutes les composantes de l'établissement (enseignant-chercheur, professionnel, PATS, et étudiant de la formation en cours). L'approche utilisée montre une implication de toutes parties prenantes dans la rédaction du rapport d'auto-évaluation. Tous les standards ont été renseignés et l'approche méthodologique (les étapes, les activités menées par étapes et les acteurs impliqués) ayant conduit à l'élaboration dudit rapport a été décrite. Les éléments de preuve utiles à la bonne appréciation du document sont soit annexés au rapport d'auto-évaluation, soit ont été mis à notre disposition lors de cette évaluation externe. Le rapport est informatif.

3. Description de la visite sur le terrain

3.1. Organisation et déroulement de la visite

La visite a été effectuée le 29 Novembre 2022 conformément à l’agenda fourni par l’ANAQ-Sup. Avant le démarrage, l’équipe d’experts accompagnée de la Vice Directrice de l’UFR -SES a été reçue par le Directeur de l’UFR- SES dans son bureau. Les échanges avec l’équipe des experts ont démarré à 9 h 30mn. Le tableau ci-dessous résume le chronogramme détaillé de la visite des experts.

Horaires	Activités des experts
08h30	Arrivée de la délégation des experts
09h30 – 11h00	Discussions avec les responsables de l’institution (Directeur de l’UFR, la vice-directrice, le directeur de CIAQ et l’équipe administrative de la formation)
11h00 – 12h30	Entretiens avec les étudiants
12h30 - 13h20	Entretiens avec les PER
13h20 – 13h40	Entretiens avec les PATS
13h40 – 14h15	Visite des locaux
14h15-15h00	Réunion de travail de synthèse des experts
15h00 – 15h30	Restitution orale des premiers éléments d’appréciation
15h30	Fin de la visite

La liste des personnes rencontrées lors de la mission de terrain est fournie en annexe du rapport.

La première séance du travail sur site (la plénière) s’est déroulée en présence du Directeur de l’UFR-SES, de la vice-directrice, du Directeur de la CIAQ, du chef de Département, du responsable de la filière et d’un PER de l’UFR.

La réunion a commencé par un mot de bienvenue du Directeur de l’UFR SES le Professeur Ibrahima Thiam qui, au nom des autorités de l’Université Iba Der Thiam de Thiès, souhaite la bienvenue aux experts de l’ANAQ-Sup. Il confirme que l’UFR-SES mettra tout en œuvre pour faciliter le travail des experts de l’ANAQ-Sup.

À suite des mots de bienvenue, la présidente de l’équipe des évaluateurs, Pr. Fatou Diop SALL a remercié l’ensemble du personnel de l’UFR de l’accueil qui leur a été réservé et a rappelé le sens et l’objectif de l’évaluation externe conformément à la vision de l’ANAQ-Sup. Elle a, d’abord, décliné le programme du jour qu’il a fait approuver par les membres du comité de pilotage présents. Ensuite, elle a invité le personnel présent à une séance de présentations individuelles puis elle a donné la parole au Directeur de la CIAQ, qui a présenté le processus

de la démarche qualité à l'UIDT et a insisté sur l'implication des différents acteurs dans le processus de rédaction du guide d'auto-évaluation.

Ensuite, la parole est donnée au responsable de la filière MHT, Dr Aliou GAYE. À son tour ce dernier a souhaité la bienvenue aux membres de l'équipe des experts puis a fait une présentation de l'organisation interne de l'établissement puis une présentation exhaustive du programme de formation en déroulant la maquette pédagogique dans ses spécificités, les objectifs, les compétences attendues, les profils de sortie et les révisions de la maquette avec l'intégration d'unités d'enseignement dans des activités pédagogiques et les matières obligatoires. Le déroulement de la maquette a permis de passer en revue les Unités d'enseignement, les crédits affectés, les modalités d'enseignement etc.

La séance de présentation de l'offre de formation a donné suite à une discussion engagée autour des points suivants :

- Le nombre de crédits élevé pour certaines UE
- L'absence de professionnels dans le comité de pilotage ;
- L'absence de base de données des alumni
- La mobilité des étudiants aux niveaux national et international ;
- L'absence de certains EC
- L'absence d'éléments de preuve (PV de réunion) des révisions des programmes,
- L'absence d'infrastructure pour la restauration,
- Etc.

Au terme de cette première séance de travail, vers 12h 00, l'équipe a rencontré, tour à tour, les étudiants, le personnel d'enseignement, le personnel administratif, technique et de service du programme de Licence MTH. Nous avons commencé par les étudiants pour des raisons de disponibilité.

- **Rencontre avec les étudiants : 12h 05 – 12h50**

Les experts ont eu des échanges avec dix (10) étudiants de L1, L2 et L3 en cours de formation et ont porté sur les questions relatives au programme MTH et à son organisation, les conditions d'organisation, les modules enseignés, les stages. Nous leur avons demandé leurs suggestions et recommandations. Ils sont globalement satisfaits de la formation reçue. Ils apprécient l'accompagnement et les conseils des enseignants. Ils souhaiteraient que l'on introduit le module informatique dans leur cursus.

- **Rencontre avec le PER: 12h55 – 13h 20**

Cinq (05) enseignants dont (03) permanents et (02) vacataires ont été reçus et les échanges ont porté, entre autres, les sorties pédagogiques et les immersions dans les structures touristiques, la gestion des stages, leur implication dans les séminaires et les processus de décisions, l'encadrement des étudiants et les paiements des éléments de motivation. Les enseignants sont impliqués dans l'organisation de la formation.

- **Rencontre avec les PATS : 13h 25 – 13h 55**

Malgré le contexte de grève de l'intersyndicale des PATS qui prévalait au moment de la visite, six (06) PATS se sont présentés à l'entretien. Ce qui montre leur engagement dans l'organisation de la formation. La discussion a porté, sur le processus d'inscription pédagogique, l'organisation des devoirs et examens, le processus de gestion des notes, la gestion des PV de délibération, le fond documentaire, le projet de dématérialisation du Ministère, les formations du PATS.

Le personnel administratif, technique et de service est très motivé et impliqué dans l'animation et le fonctionnement de l'UFR.

Lors de la restitution orale vers 15 heures 30, les experts ont fait une synthèse des forces et faiblesses relevés dans le programme et son organisation.

La synthèse des observations a été présentée vers 15h30 par les experts en présence de l'équipe de direction de l'UFR-SES: Directeur UFR-SES, Vice -Directrice UFR-SES, Directeur CIAQ, Chef de Département, et le Responsable du programme. La synthèse à la fin de la mission d'évaluation a été effectuée en deux rubriques : points forts et points faibles. Il a été précisé à la Direction que les points à améliorer feront l'objet de recommandations.

3.2 Appréciation de la visite sur site

Aucune difficulté n'a été rencontrée au cours de la visite. C'est dans une ambiance de cordialité et d'échange respectueux que cette visite s'est déroulée.

L'équipe d'experts de l'ANAQ-Sup a été mise dans de bonnes conditions de travail. Toute l'équipe de l'UFR-SES a été mobilisée pour faciliter notre travail. Le Chef de Département et le responsable du programme ont mis à notre disposition les éléments de preuve sollicités.

4. Appréciation du programme au regard des standards de l'ANAQ-Sup

Champ d'évaluation 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études et de formation
Standard 1.01 : Le programme d'études et de formation est régulièrement dispensé.
Le programme de Licence Management du Tourisme et Hôtellerie (MTH) de l'UIDT existe 2007 et est dispensé sans interruption. Des promotions sont sorties depuis l'année universitaire 2009-2010. Il convient toutefois de noter que l'effectif d'étudiants de la licence MTH augmente d'année en année et a doublé depuis 2019-2020 Appréciation globale sur le standard : ATTEINT
Standard 1.02 : Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.
Le programme de Licence MTH est de former en Management du Tourisme et de l'Hôtellerie. Le MTH a pour objectif de former des étudiants et des professionnels. Le diplômé peut exercer les métiers du tourisme et de l'hôtellerie dans les domaines d'activités suivants : • La gestion des entreprises touristiques et hôtelières, • La conduite et le suivi de projets touristiques et hôteliers, • La création de projets de développement touristique durable Cette orientation est en parfaite adéquation avec la mission de l'UIDT qui est de former «des managers de haut niveau et des cadres supérieurs polyvalents et dynamiques, capables d'être opérationnels dans le domaine du tourisme et de l'hôtellerie ». Appréciation globale sur le standard : ATTEINT
Standard 1.03 : Le programme d'études et de formation s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique dans le but de contribuer, selon ses moyens, à répondre à leurs besoins...
Des acteurs issus du monde socio-économique sont associés à la révision du programme de formation et à sa mise en œuvre. Il s'y ajoute que des professionnels participent à l'encadrement des étudiants dans le cadre de recherche et de la rédaction de mémoires de fin de cycle, sans oublier leur implication dans les jurys de soutenance. Les rapports des ateliers de révision des maquettes de l'UFR en 2017 montrent l'implication du monde professionnel dans le processus de mise en œuvre de la maquette pédagogique. La liste de présence ainsi que la liste des participants précisant leur profession est jointe aux éléments de preuve. Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 2 : Organisation interne et gestion de la qualité

Standard 2.01 : Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminés et communiqués à toutes les personnes concernées.

Pour les organes de gouvernance administrative et académique, l'UFR SES dispose d'un organigramme qui garantit son organisation et son fonctionnement. L'instance de décision au sein du Département Management des Organisations est le Conseil de Département. Le conseil se réunit régulièrement et délibère sur toutes les questions d'ordre pédagogique, notamment la répartition des enseignements, la sélection des étudiants, les délibérations et assure également toutes les prérogatives qui lui sont attribuées par le décret n° 2021-1504 du 16 novembre 2021 portant organisation et fonctionnement de l'UIDT. Les rapports du conseil de département, la décision portant nomination du chef de Département et la décision portant nomination du responsable filière sont disponibles. Le responsable de filière est aidé dans sa tâche par une assistante de gestion du programme. Le responsable de filière est chargé de l'exécution des décisions prises par le Conseil de département sous la supervision du Chef de Département. Il existe une cellule interne d'assurance qualité de l'université avec un directeur. L'UFR dispose aussi d'un manuel de procédures, partagé avec les acteurs.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 2.02 : Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.

Le PER (permanent et vacataire) interrogé confirme être impliqué, dans la conception des maquettes pédagogiques, donc dans la prise en compte de l'analyse de la pertinence scientifique des programmes de licence. En effet, la mise en place du programme est précédée de séminaires de pré-évaluation au sein du Département puis de l'UFR avant une validation définitive à laquelle sont conviées les personnes ressources. Les enseignants affirment aussi leur participation aux séances de révision des contenus des enseignements.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 2.03 : Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.

L'évaluation des programmes de formation est devenue une réalité au niveau de l'UFR -SES. En effet, l'UFR réunit des acteurs universitaires et du monde socio-professionnel en vue de statuer sur les programmes tout en ayant en ligne de mire les préoccupations du monde du travail.

Les enseignants se soumettent à l'évaluation de leurs enseignements par les étudiants. Le rapport de l'atelier de 2017 montre une participation du monde professionnel.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 3 : Curriculum et méthodes didactiques/pédagogiques

Standard 3.01 : Le programme d'études et de formation dispose de maquettes structurées et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.

La maquette du programme Management du tourisme et de l'hôtellerie répond aux standards LMD avec notamment une semestrialisation des enseignements et des évaluations. Le semestre compte 600 heures et 30 crédits. Les éléments constitutifs disposent des syllabi. Les cours dispensés permettent aux apprenants d'acquérir les compétences dans le domaine du tourisme et de l'hôtellerie.

Cependant le segment Animation et loisirs n'est pas une Spécialité distincte qui intègre la Production touristique dans son entièreté. Il s'agit en l'occurrence de Loisirs touristiques.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 3.02 : Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.

Le programme de licence en Management du Tourisme et de l'Hôtellerie permet aux étudiants inscrits d'acquérir les compétences dans le domaine couvre les aspects théoriques et pratiques liées au tourisme et à l'hôtellerie.

Les enseignements sur le tourisme et l'hôtellerie représentent (32%), ceux sur le Management et gestion des entreprises représentent (25%), ceux sur la communication et langues étrangères (20%) et ceux sur projets et développement personnel (23%).

Les méthodes d'enseignement utilisées sont appropriées à la formation de la licence en Management du Tourisme et de l'Hôtellerie. Le programme permet aux étudiants inscrits d'avoir des connaissances fondamentales, transversales et de spécialité. Des évaluations, contrôle contenu et examens sont organisés pour vérifier les connaissances apprises. Les étudiants connaissent le

fonctionnement du système LMD. Les étudiants ont la possibilité d'être évalués avec des contrôles continus qui comptent pour 60% et des examens qui comptent pour 40%.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 3.03 : Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont règlementées et publiées.

Les conditions d'obtention des attestations et diplômes académiques sont clairement fixées dans les textes sur le LMD. Elles sont publiées et mises à disposition des étudiants après la validation des 180 crédits de la licence MTH.

Les conditions de passage sont claires pour les étudiants au regard des exigences du LMD.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 3.04 : Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.

Les éléments de preuve fournis par les autorités montrent que les taux de réussite en L3 varient entre 78,85 et 97,33%. Nous pensons que l'accompagnement des diplômés sur le marché du travail doit être mieux pris en charge.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 4 : Personnel d'enseignement et de recherche et/ou tuteurs

Standard 4.01 : L'enseignement est assuré par une équipe pédagogique qualifiée scientifiquement et compétente du point de vue didactique et technique.

L'UFR-SES dispose d'un corps enseignant composé d'enseignants permanents, associés et vacataires. Le corps enseignant s'est montré très engagé, disponible et relativement jeune. L'Université Iba Der Thiam de Thiés favorise la participation des enseignants vacataires à la prise de décision sur la pédagogie et doit les impliquer plus fortement dans les délibérations et avoir leurs retours sur la formation. Ceci permet d'avoir une formation inclusive.

Les enseignants bénéficient de formations et séminaires organisés par l'UFR-SES. Les enseignants permanents s'inscrivent aux listes d'aptitude même si le pourcentage est encore faible. Les

enseignants vacataires qui ont duré dans l'établissement souhaitent obtenir une stabilité avec des recrutements.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 4.02 : La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.

Dans la formation évaluée, la répartition du temps de travail entre la recherche, l'enseignement, l'expertise et les autres activités pour chaque enseignant est définie au niveau du statut du personnel de l'UFR SES. Les enseignants en plus de l'encadrement pédagogique sont fortement impliqués dans l'administration des formations.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 4.03 : La mobilité du PER est possible.

En dehors des enseignants permanents, l'UFR-SES travaille avec des enseignants associés et vacataires appartenant à d'autres institutions au Sénégal et ailleurs.

Les enseignants de l'UFR-SES bénéficient de voyages d'études et d'indemnités de prise en charge du séjour de recherche. Cette mobilité est souvent effectuée dans le cadre de recherche dont bénéficient le PER recruté dans l'enseignement supérieur public.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 5 : Étudiant(e)s

Standard 5.01 : Les conditions d'admission dans le programme sont publiées

Les conditions d'admission sont communiquées à la DGES qui les indique dans les fiches de demande d'orientation que remplissaient les nouveaux bacheliers. Depuis la rentrée 2013-2014, les orientations se font via la plateforme *campusen* qui tient compte des conditions d'admission définies pour le programme.

En L1, le candidat est sélectionné sur dossier par une commission de recrutement qui applique des critères prenant en compte la spécificité de la filière et le nombre de places disponibles.

Pour être admis en L2, l'étudiant de première année doit capitaliser les 60 crédits dans un domaine compatible avec celui du programme.

Pour être admis en L3, le candidat doit être titulaire d'un BTS en Tourisme, Hôtellerie ou d'un bac+2 ou équivalent. L'admission se fait sur étude de dossier suivie d'un entretien dans la limite

des places disponibles. Ou bien, le candidat doit capitaliser les 120 crédits formant les deux premières années de la Licence (L1 et L2) dans un domaine compatible avec le programme.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 5.02 : L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.

L'extrait de statistiques sur les effectifs de la licence en Management du Tourisme et de l'Hôtellerie fourni distingue le nombre de filles et de garçons par année de formation de 2016 à 2021. Le recrutement en licence Management du Tourisme et de l'Hôtellerie est effectué sans discrimination de genre. L'égalité des chances entre hommes et femmes est assurée car aussi bien à l'admission que dans le déroulement de la formation, les étudiants bénéficient du même traitement.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 5.03 : La mobilité des étudiant (e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.

Les étudiants provenant d'autres institutions et ayant capitalisé un nombre de crédits suffisant peuvent intégrer le programme MTH à partir de la L2 ou de la L3. À ce titre, les étudiants provenant des universités publiques telles que UASZ, USSEIN, mais aussi d'autres départements ou écoles de l'UIDT sont reçus après examens en deuxième ou troisième année d'étude. De manière réciproque, des étudiants du programme de la licence MTH sont admis dans lesdites institutions. Cependant, La mobilité des étudiants, telle que définie par le système LMD, n'est pas encore effective dans le programme de Licence MTH.

En effet, l'absence d'une harmonisation des maquettes des programmes dans les différentes universités publiques du Sénégal ne facilite pas la mobilité à l'échelle nationale dans la mesure où elle ne rend pas possible la conservation des crédits acquis par l'étudiant à la suite d'un transfert.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Standard 5.04 Il est pourvu un encadrement adéquat des étudiant(e)s.

Le taux d'encadrement (nombre d'enseignants / nombre d'élèves) est adéquat au sein de l'établissement. En 2021, le taux d'encadrement s'établit à 1 PER pour 32 étudiants. Dans le cadre des PFC, les étudiants sont encadrés par les enseignants permanents et les vacataires selon les thèmes choisis

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 5.05 : Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail

L'UFR-SES dispose d'un service d'insertion qui a pour mission d'accompagner les étudiants à la recherche de stage. Le service d'insertion signe des conventions de stages pour les étudiants au niveau de structures de la place. Les étudiants suivent des cours de projet personnel professionnel (PPP) et d'entrepreneuriat. Ces cours leur permettent d'être en contact avec le milieu professionnel mais de développer leur projet d'entrepreneuriat. Le programme est soutenu par le bureau des stages et de l'insertion professionnelle.

Dans le cadre du suivi des étudiants diplômés, les autorités sont dans le processus d'améliorer leur base de données des alumni. **Nous n'avons pas obtenu des statistiques qui renseignent sur l'insertion des étudiants de la licence, ni sur la base de données des diplômés du programme.**

Cependant, comme le montre les éléments de preuve et les entretiens réalisés, des améliorations doivent être faites pour que les étudiants de cette licence en Management du Tourisme et de l'Hôtellerie professionnelle dispose d'un dispositif d'insertion, car tous ces efforts sont au **profit de l'ensemble des étudiants de l'UFR-SES.**

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Champ d'évaluation 6 : Dotation en équipements et infrastructures

Standard 6.01 : Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.

Les visites de terrain ont montré que l'UFR SES dispose d'équipements et d'infrastructures adéquats en quantité et qualité pour la réussite des étudiants.

L'UFR-SES dispose d'une salle de documentation équipée mais le fonds documentaire doit être renforcé. Cependant, elle dispose d'une bibliothèque numérique. Les salles de cours sont modernes et elles sont toutes équipées de vidéoprojecteurs. Il existe un grand amphithéâtre de 250 places et des amphithéâtres de plus de 100 places, des salles ventilées ou climatisées dédiées au cours et équipées, toutes, de vidéo projecteurs fixés. Les étudiants disposent de salles en informatique mutualisée au niveau de l'UIDT où ils ont la possibilité de faire des travaux pratiques.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

5. Points forts du programme

- 1/L'UFR- SES dispose d'organes de gouvernance fonctionnels
- 2/il existence d'une cellule d'assurance qualité
- 3/le programme est structurée en format LMD avec des Syllabi et plans de cours
- 4/ le corps enseignants est jeune, dynamique et compétent.
- 5/ Les Professionnels sont aussi impliqués dans les Jury d'Examens et Soutenances .
- 6/les enseignants reçoivent des formations pour les enseignants (exemple : formation sur les syllabi)
- 7/Les taux de réussite sont satisfaisants ;
- 8/le niveau des étudiants de la formation est satisfaisant
- 9/Il existe un Club de Tourisme pour l'animation de l'université
- 10/Il existe d'un service d'accompagnement et d'insertion des étudiants
- 11/La maquette a fait l'objet de révision
- 12/L'offre de formation Management, hôtellerie et tourisme est adaptée au contexte
- 13/Il existe une collaboration entre l'équipe pédagogique et administrative
- 14/ Le PATS est disponible et impliqué dans le processus de décision
- 15/Le processus d'évaluation et de publication des notes est respecté
- 16/Il existe un système d'évaluation des enseignements
- 17/Il existe un site pour la bibliothèque au sein de l'Université
- 18/Il existe un projet de dématérialisation au niveau de l'université et du Ministère
- 19/l'UFR-SES dispose des infrastructures adaptées (amphithéâtres, salles de cours, salle de documentation, espace langue)
- 20/ Les étudiants disposent d'un espace qui leur est dédié
- 21/ Il existe un aménagement dédié aux personnes en situation de handicap

6. Points faibles du programme

- 1/Absence de base de données des alumni
- 2/Les étudiants ne sont pas suffisamment accompagnés dans la recherche de stage
- 3/Certains crédits de UE encore élevés (supérieurs à 8) sur la maquette
- 4/Absence de modules en « informatique », Hébergement , Restauration , Transport, Animations et loisirs, marketing touristique et de logiciels GDS
- 5/ Peu de place accordée au service à la communauté dans les missions de l'établissement même si des actions sociales sont réalisées, elles ne sont pas formalisées
- 6/Absence de plan de carrière pour les PATS ;
- 7/Non exploitation systématique des résultats issus des évaluations des enseignements, avec la production de rapport ;
- 8/Absence de méthode de suivi des TPE.

7. Appréciations générales

Notre évaluation a porté sur le programme de formation sanctionné par le diplôme de licence MTH mise en place depuis 2007/2008 à l'UFR-SES qui est un établissement public d'enseignement supérieur. L'UFR-SES a une gouvernance académique et un fonctionnement administratif définis selon les textes universitaires du MESRI.

Le programme de licence MTH répond à un réel besoin socioprofessionnel dans un contexte à forte demande dans le secteur tertiaire et particulier du Tourisme.

Le programme de Licence MTH obéit globalement au format du système LMD, mais les crédits de certaines UE doivent être améliorés.

L'UFR-SES dispose de textes et d'un plan stratégique qui lui servent de boussole, mais elle doit présenter de manière explicite les actions sur le service à la communauté.

Du point de vue des infrastructures physiques, le programme de licence MTH s'appuie sur des installations physiques adaptées au déroulement du programme mais les installations et les équipements destinées aux applications hôtelières seraient fort appréciées. L'environnement physique du site principal est propre et les étudiants ont un espace dédié.

Le personnel administratif maîtrise les outils mis à leur disposition pour piloter l'ensemble des programmes et gérer les inscriptions et la pédagogie mais les étudiants souhaiteraient être accompagnés d'avantage. Des efforts sont attendus dans l'amélioration des services et dispositifs d'accompagnement des étudiants à l'insertion professionnelle.

Rappel des recommandations issues de la première évaluation.

L'équipe d'experts de l'ANAQ -Sup avait fait des recommandations à l'établissement en 2015 sur le programme de la licence MTH. Elles portaient sur :

- Le renforcement de l'encadrement de la filière;
- La signature de conventions avec les organisations professionnelles et des entreprises pour obtenir des stages;
- Le renforcement de la sécurité incendie notamment ;
- L'introduction des enseignements en animation et loisir compte tenu du fait que la production touristique intègre l'hébergement, la restauration, le transport, l'animation et les loisirs, la confection et la vente de produits touristiques.

L'établissement a suivi les recommandations en renforçant l'encadrement de la filière. L'UFR-SES a recruté un enseignant-chercheur et a pris la décision portant nomination du responsable filière. Le responsable de filière est aidé dans sa tâche par une assistante de gestion du programme. Le responsable de filière est chargé de l'exécution des décisions prises par le Conseil de département sous la supervision du Chef de Département.

L'UFR-SES dispose d'un service d'insertion qui a pour mission d'accompagner les étudiants à la recherche de stage. Le service d'insertion signe des conventions de stages pour les étudiants au niveau de structures de la place. Cependant les conventions de stages doivent être mieux élaborées et construites autour de stages d'insertion de longues durées. Les Collectivités Territoriales et Locales à fort potentiel touristique doivent être concernées dans les partenariats de Stages pour servir aux étudiants et Diplômés dans la Mise en Tourisme ou L'Aménagement Touristique.

L'UFR-SES a effectué des aménagements de son environnement en renforçant la sécurité. Cependant, la recommandation sur l'introduction dans la maquette des éléments constitutifs de la production touristique :Hôtellerie (Hébergement , Restauration , Transport, Animation et loisirs) n'est pas encore effective.

8. Recommandations à l'établissement

- L'UFR-SES doit formaliser le suivi systématique des alumni pour avoir des statistiques des insertions en temps réel.
- L'UFR-SES doit mettre en place un dispositif fonctionnel d'encadrement des stages,
- L'UFR-SES doit systématiser l'exploitation des résultats issus des évaluations des enseignements, avec la production de rapport.
- L'UFR-SES doit réaménager la disposition de ses salles de travaux dirigés de manière à personnaliser le suivi des étudiants.

L'UFR-SES se doit de présenter les actions sur le service à la communauté dans sa planification annuelle. Les conventions de stages doivent être mieux élaborées et construites autour de stages d'insertion de longues durées. Les Collectivités Territoriales et Locales à fort potentiel touristique doivent être concernées dans les partenariats de Stages pour servir aux étudiants et Diplômés dans la Mise en Tourisme ou L'Aménagement Touristique. L'UFR doit formaliser les données sur les alumni pour une meilleur suivi et facilité l'octroi de stages. La maquette doit prendre en charge tous les éléments constitutifs de la production touristique :Hôtellerie (Hebergement , Restauration , Transport, animation et loisirs). Le module de marketing a enseigné est le Marketing touristique). L'Aménagement Touristique doit s'ouvrir au concept de Loisirs Touristiques : Loisirs culturels, Loisirs Sportifs, loisirs environnementaux intégrés au Tourisme. L'UID doit mettre en place un plan de carrière pour les PATS. Les résultats issus des évaluations des enseignements doivent être systématiquement exploités avec la production de rapport ;

9. Recommandations à l'ANAQ-Sup

- Vérifier si les standards non-atteints sont améliorés ou pas.
- Rendre possible un suivi à mi-parcours des établissements évalués.

Ces recommandations sont une condition nécessaire pour que l'exigence de qualité de la formation et de l'enseignement soit prise en compte de manière constante et non ponctuelle.

10. Proposition de décision :

Accréditation